

# les droits de l'homme NE CONNAISSENT PAS DE FRONTIÈRES.

menschenrechte KENNEN KEINE GRENZEN.  
human rights KNOW NO BORDERS.



20.  
MAI  
2014

Qui sommes nous ? un ensemble de personnes d'horizons divers sans attache associatif ou politique déterminée, unies dans un commun désaccord avec la politique d'asile actuellement pratiquée par l'Union Européenne.

**Notre action : un rassemblement le 20 Mai 2014** pour demander ensemble un autre système d'asile européen qui est conforme aux droits de l'homme.

Il y a 60 ans, la Convention de Genève est entrée en vigueur. Elle stipule que les gens qui sont persécutés dans leur pays d'origine et qui sont donc en fuite, doivent être protégés. La réalité de la politique d'asile européenne et française est totalement autre : Les politiques migratoires restrictives vont de pair avec une érosion du droit d'asile et une gestion répressive des migrants aux frontières. Il devient impossible aux demandeurs d'asile de parvenir de manière légale dans les pays susceptibles de les protéger.

L'agence Frontex, l'agence européenne pour la gestion des frontières extérieures de l'Union européenne, dispose de pouvoirs vastes, discrétionnaire et donc légalement problématiques. Elle attend encore à ce droit. La fuite des demandeurs d'asile vers Europe est souvent devenue un danger de mort. Depuis 1993, cette fermeture de la « forteresse européenne » a causé quelque 20.000 vies, le nombre réel étant encore beaucoup plus élevé. Certes quelques articles rappellent ces naufragés de l'horreur qui se meuvent sur les rivages. Ils suscitent quelques émotions rapides mais les dispositifs législatifs nécessaires qui les provoquent ne sont pas touchés.

La catastrophe des réfugiés syriens - selon le HCR la plus grande de tous les temps - et l'accueil plus qu'hésitant qui leur est réservé en Europe a encore une fois démontré l'importance d'une action politique et d'un système d'asile européen conforme aux droits de l'homme.

Encore et toujours, les gens ne fuient pas volontairement. La législation reconnaît précisément ce droit à toute personne opprimée et ce n'est donc pas une faveur du pays d'accueil. Demander l'asile est un droit existant et solliciter l'asile n'est pas une faveur du pays d'accueil. C'est pourquoi nous voulons donner un signal.

Rendons visible ces gens qui sont morts aux frontières de l'Europe à la recherche d'asile. Il s'agit de gens avec des noms et des histoires non de vulgaires chiffres et statistiques. Nous appelons à une révision fondamentale de la politique d'asile de l'UE, parce que ce qui se passe actuellement ne se passe pas en notre nom. Nous ne voulons plus assumer la honte d'être les citoyens d'une Union qui pratique une telle politique. Nous voulons vivre dans une Europe dont la priorité est la protection des gens.

Notre appel est simple et s'adresse à tou(te)s et chacun(e) : rejoignez-nous pour dénoncer cette politique. Nous nous réjouissons de la participation des organisations et des individus qui veulent se joindre à et s'impliquer dans notre campagne. Nous appelons à un rassemblement le **20 Mai 2014 à 19h00** pour demander ensemble un autre système d'asile européen qui est conforme aux droits de l'homme. Nous voulons rendre visible le destin des réfugiés morts aux frontières de l'Europe, avec la projection de leurs noms et la mise en place de bougies. Le programme est actuellement en cours d'élaboration et les propositions bienvenues.

Stand: 16.03.2014